

LES PROPOSITIONS ISSUES DES 4 FORUMS THEMATIQUES

Préambule :

Le premier devoir de l'État, c'est de mettre en ordre ses affaires ! Le premier devoir de l'État, c'est de bien gérer ! Le premier devoir de l'État, ce n'est pas d'accroître l'endettement qui est sur le point d'échapper à tout contrôle. Le premier devoir de l'État, c'est de mettre la France en état de sortir du surendettement, assez vite pour que ce soit crédible !

Car le surendettement de l'État, c'est la même chose et aussi difficile à porter que le surendettement des ménages que tant de Français connaissent. Et de faire cette

remise en ordre sans tout casser, sans effrayer les Français, en sachant que ce sera supportable et que cette remise en ordre ne portera pas atteinte ni à la santé économique du pays ni à la justice sociale.

- nous devons remettre en ordre les finances de la France.
- nous devons reconstruire la France qui produit qui est la clé de toute reconstruction durable.
- nous devons faire du droit à la meilleure éducation du monde, à une très bonne recherche, la clé de voûte de cette reconstruction.

- Le redressement des finances et la ré industrialisation

1- LE REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES DE LA FRANCE SUPPOSE BAISSÉ DES DÉPENSES AUTANT QU'AUGMENTATION DES RECETTES.

Cinquante milliards d'économies : comment les obtenir sans rompre l'élan du pays ?
Cinquante milliards de recettes : comment les obtenir ?

2- LA FRANCE NE DÉPENSERA PAS UN EURO DE PLUS DANS LA SPHERE PUBLIQUE PENDANT DEUX ANNÉES QU'ELLE N'AURA DÉPENSÉ EN 2012.

Ce principe « augmentation zéro en valeur » est exigeant. Il oblige à des redéploiements à l'intérieur des trois grands ordonnateurs de la dépense publique : l'État, la Sécurité Sociale, les collectivités locales, et peut-être entre ces trois ordonnateurs. En effet, les salaires et les retraites doivent respirer. Il faudra donc compenser sur les interventions.

3- TROIS GRANDES DÉCISIONS SUR LES RECETTES

- « coup de rabet » sur les niches fiscales. Certaines devront disparaître, comme non fondées: c'est le cas de l'exonération des revenus issus des heures supplémentaires. Ce coup de rabet devra atteindre 20 milliards en trois ans, dont dix milliards la première année. Total au terme des trois années : 20 Milliards.

- Augmentation modérée de la TVA affectée au budget de la nation. Un point en 2012, un point (si la croissance n'est pas au rendez-vous) au 1er janvier 2014. Total au terme des trois années : 20 milliards.

- L'impôt sur le revenu : deux tranches supplémentaires, la tranche marginale actuelle à 41 % portée à 45 % ; et une tranche de solidarité pour les revenus supérieurs à 250 000 € par part portée à 50 %. Mesures d'équité et de simplification pour l'impôt sur la fortune (Contribution de solidarité sur le patrimoine CSP) Pour tout patrimoine au-dessus de 1 million d'euro,

compte tenu des abattements actuels inchangés, un revenu théorique de 1 % est intégré dans la base de l'impôt sur le Revenu. Ainsi la progressivité est assurée et la solidarité aussi. Ajoutés à une revue des avantages fiscaux infondés, à la croissance espérée, même modeste, ces mesures approcheront les 10 milliards.

4- INSCRIPTION DE LA « REGLE D'OR » DANS LA CONSTITUTION

L'obligation d'un budget équilibré.

LE RÉARMEMENT DE LA PRODUCTION FRANÇAISE

5- UN COMMISSARIAT NATIONAL AUX STRATÉGIES.

6- MISE EN RÉSEAU DES GRANDES ENTREPRISES ET DES PME

Incitation par la création d'un avantage fiscal lorsqu'une grande entreprise aura créé une structure d'investissement en direction des PME ou pris une participation dans une telle structure.

7- UN SOUTIEN AU FINANCEMENT PAR LA CRÉATION D'UNE OU PLUSIEURS BANQUES D'ÉCONOMIE MIXTE DÉCENTRALISÉES DE SOUTIEN AUX PME

8- CRÉATION D'UN LIVRET D'ÉPARGNE INDUSTRIE

9- NÉGOCIATION NATIONALE AUTOUR DE LA RÉNOVATION DU CLIMAT SOCIAL DANS L'ENTREPRISE

Dont l'État sera facilitateur, mais dont il ne sera pas décideur.

10- POUR FAIRE BOUGER LES CHOSES, LA PARTICIPATION : LES SALARIÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

La culture de la cogestion est bienfaisante.

11- LA PARTICIPATION PAR LA NÉGOCIATION AU SEIN DES COMITÉS D'ENTREPRISE

Il faut étendre leur rôle à la négociation des conditions de travail et des rémunérations.

12- LA NÉGOCIATION D'ACCORDS PARTICULIERS AU SEIN DE L'ENTREPRISE SOUMISE À DES ACCORDS CADRES DANS LES BRANCHES.

13- UN CRÉDIT D'IMPOT INNOVATION À L'IMAGE DU CRÉDIT D'IMPOT-RECHERCHE ET UN ENCOURAGEMENT AU LIEN PME-UNIVERSITÉS

14-UN STATUT POUR LES BUSINESS-ANGELS À L'IMAGE DES FONDS DE PRIVATE EQUITY

15-L'ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS : LA CRÉATION D'UN LABEL INDÉPENDANT (sur la part française)

16-DÉVELOPPER L'IMAGE DE MARQUE DU « PRODUIT EN FRANCE »

INSCRIRE LE PRODUIRE EN FRANCE DANS LE CADRE D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE

17-DÉFINITION DE PRIORITÉS SECTORIELLES, EN NOMBRE LIMITÉ MAIS FORTEMENT STRUCTURANTES

Énergies renouvelables et technologies de rupture énergétique ; biotechnologies ; nanotechnologies; infrastructures. Je proposerai que 10 % du budget européen puissent être fléchés vers des fonds liés à ces priorités.

18-POUR FINANCER SES PRIORITÉS STRATÉGIQUES, L'EUROPE DEVRA MOBILISER L'ÉPARGNE DES EUROPÉENS ET L'ORIENTER VERS DES BESOINS D'INVESTISSEMENTS À LONG TERME.

19- POUR SORTIR DE LA CRISE, UNE ALLIANCE ENTRE L'EUROPE ET LES PAYS ÉMERGENTS

UNE MESURE EXCEPTIONNELLE POUR L'EMPLOI

20-UN EMPLOI SANS CHARGES PENDANT DEUX ANS POUR TOUTE ENTREPRISE DE MOINS DE 50 SALARIÉS

Pour les jeunes à la recherche d'un premier emploi et les chômeurs

30 orientations précises pour que la France entre, en cinq ans, dans les dix premières nations du monde pour la qualité, la réputation et l'efficacité de son système éducatif.

1- Un contrat de progrès entre l'école et la nation

Ce contrat doit garantir les moyens existants et en même temps préciser les objectifs que la nation assigne à l'école. Je conserverai le nombre d'enseignants actuels

- Objectif que, dans les cinq ans, l'école française entre dans les dix premiers du classement international pour la compréhension de l'écrit, le calcul, les connaissances scientifique et la lutte contre les disparités sociales.

-

2- Un plan de progrès continu

Un plan de progrès continu, inscrit dans le long terme pour vraiment changer les choses

3- Exclure la violence de l'école

Il faut refaire de l'école un lieu d'où la violence est exclue et où le respect est la règle entre élèves et enseignants, à l'égard des enseignants et dans la cour de récréation.

4- Restaurer la confiance de la nation dans ses enseignants

Je maintiendrai le décret qui définit le statut des enseignants. La définition du temps de travail est légitime. Il peut être réaménagé sur la base du volontariat, on peut faciliter, si on le souhaite, une présence plus importante dans l'établissement par exemple en construisant des bureaux.

5- Défendre les concours de recrutement nationaux

6- Reconstruire une année de formation des enseignants

La reconstruction d'une année de formation en alternance avec exercice dans la classe et transmission de l'expérience d'autres enseignants est impérative et étroitement liée au contrat de progrès dans l'Éducation nationale.

7- Une évaluation des enseignants plus objective

La notation pédagogique des enseignants doit être assurée par des évaluateurs (corps d'inspection ou autres), expérimentés, de la même qualification au moins, de la même discipline que celui qui est ainsi évalué et non par le chef d'établissement étranger à la discipline enseignée.

8- Mettre fin aux surcharges administratives

9- 50% du temps de travail à l'école primaire consacré à la langue française

Je proposerai que, tant que cela est nécessaire, 50 % du temps scolaire à l'école primaire soit consacré à la maîtrise de l'écrit qu'on on dit actif et passif, et à la langue française en sa beauté à découvrir, en ce qu'elle peut exprimer de nuances, de richesses, en son vocabulaire. C'est un bagage pour la vie.

10- Le repérage précoce des difficultés psychoaffectives

Les principales difficultés des élèves très jeunes sont psychoaffectives. Elles ne sont pas, pour la plupart du temps d'ordre pédagogique ou de l'ordre des capacités, comme on le dit. Les repérer tôt par une formation et un réseau adapté

11- Des écoles de parents associatives

Le premier lieu de l'éducation c'est la famille : favoriser la mise en place d'écoles de parents associatives pour aider ceux qui ont des difficultés à accompagner leur enfant,

12- Des méthodes pédagogiques définies par l'évaluation des résultats

13- Maîtrise de la lecture et de l'écriture à l'entrée au collège. Aucun élève ne doit entrer au collège sans qu'il soit garanti qu'il maîtrise la lecture et l'écriture. S'il est en défaut, une pédagogie adaptée doit lui permettre de reconstruire son rapport à l'écrit car le but n'est pas d'exclure, mais d'intégrer les élèves qui autrement seront perdus tout au long de leur scolarité.

14- Le nombre d'élèves par classe pensé en fonction de la réalité de la classe

15- Un collège "hors les murs" pour les élèves en échec

Pour un certain nombre d'élèves en situation de rejet de l'école un "collège hors les murs" avec des pédagogies adaptées doit permettre une reconstruction et le retour, s'il le souhaite, à la voie classique.

16- Le principe des programmes débattu au Parlement

17- Une meilleure information des élèves

Informers les élèves sur ce qu'ils ne maîtrisent pas, par exemple, les codes de comportement, d'habillement, de langage.

18- Un emploi du temps des élèves de 30h maximum

Ceci signifie évidemment un allègement des horaires pour un grand nombre d'élèves. Les heures ainsi gagnées seront utiles aux enseignants pour le travail en commun, et aux établissements pour des programmes au choix qu'ils pourront élaborer.

19- Faire les devoirs dans l'établissement

Les devoirs doivent être faits dans le cadre de l'établissement sous la surveillance de tuteurs, d'enseignants de l'établissement s'ils le souhaitent, d'enseignants à la retraite ou le plus souvent d'étudiants qui recevront une bourse pour se familiariser ainsi avec l'enseignement

et servir de grands frères scolaires, de tuteurs ou d'appuis aux élèves plus jeunes. Elles accroîtront la présence si nécessaire des adultes dans les établissements.

20- Une autonomie nouvelle pour les chefs d'établissements

Donner aux chefs d'établissement des possibilités nouvelles par exemple recrutement direct des remplaçants, gestion des volumes d'heures pour organiser des soutiens individualisés ou en petit groupe. Je suis pour que cette autonomie nouvelle permette un meilleur service public au sein des établissements, de l'enseignement secondaire en particulier.

21- La découverte des métiers pour l'enseignement professionnel

22- Information sur les métiers tout au long du collège, découverte des entreprises et des chantiers, pour que les élèves découvrent ce que sont ces activités qu'ils n'ont jamais rencontrées. C'était déjà l'idée du stage en 3e que nous avons créé en 1995.

23- Développer l'apprentissage et l'alternance

24- Un baccalauréat d'excellence littéraire et scientifique

25- Refonder l'articulation entre secondaire et supérieur

26- L'orientation, c'est une ardente obligation.

On doit y préparer tout au long de l'enseignement secondaire et d'abord à l'entrée de l'université, par une information objective sur les sorties d'étude dans la formation considérée

27- Une conférence nationale sur le handicap

28- Un grand plan santé à l'école

29- Développer l'e-learning

Je propose aussi une réflexion générale sur la coopération entre l'enseignement numérique et l'enseignement classique traditionnel dans les classes.

30- Ouvrir des écoles du soir

Il faut ouvrir les établissements scolaires en dehors des heures de cours à la demande d'éducation de la société.

20 propositions pour "un nouveau contrat démocratique"

20 propositions qui se traduiront dès le 10 juin par un référendum consacré à la moralisation de la vie publique.

1- **Moraliser la vie publique, un objectif de tout premier plan**

2- **Un référendum le 10 juin, jour du 1er tour des élections législatives**

3- Le référendum du 10 juin fixera les règles de composition d'un gouvernement resserré, composé de moins de 20 ministres, tous ministères compris.

- 4- Le référendum du 10 juin interdira les cumuls de mandat pour les députés et les limitera pour les sénateurs. Cette loi étant votée le jour même du premier tour, son adoption rendra l'interdiction du cumul effective non pas pour le futur lointain, mais pour l'Assemblée Nationale élue au mois de juin.
- 5- Le référendum du 10 juin créera une règle nouvelle : le vote ne pourra plus être délégué, il obligera à la présence effective du député et tous les votes seront publics.
- 6- Le référendum du 10 juin fixera les principes d'une nouvelle loi électorale pour l'avenir et d'une nouvelle composition de l'Assemblée nationale.

Les principes seront ceux-ci : le nombre des députés sera diminué d'un tiers, ce qui fera de l'ordre de 400 députés au lieu de 577 aujourd'hui.

- 7- Le référendum fixera une loi électorale qui conservera comme aujourd'hui les trois quarts des sièges élus comme maintenant au scrutin majoritaire. Un quart des sièges sera disponible pour une attribution au scrutin proportionnel. La règle favorisera deux impératifs : dégager une majorité et représenter enfin de manière substantielle les courants d'opinion qui passent la barre de 5 % des voix à l'Assemblée nationale.
- 8- La réduction nécessaire du nombre des sièges s'appliquera à l'Assemblée Nationale aussi bien qu'au Sénat.
- 9- Le référendum instituera la reconnaissance du vote blanc.
- 10- Le référendum renforcera l'obligation de parité.
- 11- Le référendum mettra un terme aux dérives du financement de la vie publique. Il supprimera donc la myriade de micro-partis individuels ou de complaisance.

12- Une législation stricte sur les conflits d'intérêt avec une Autorité de déontologie de la vie publique

Le référendum définira le conflit d'intérêt, obligera à la déclaration publique des intérêts privés avant l'entrée dans la fonction et lors de toute modification. Il fixera les incompatibilités, il traitera aussi bien des responsables politiques que des hauts fonctionnaires.

Il assurera la transparence des fonctions, des ressources et des avantages. Il instituera une autorité de déontologie de la vie publique qui pourra être saisie directement par les citoyens et la loi-cadre empêchera le retour dans la vie publique avant une période suffisamment longue des élus condamnés pour corruption.

13- Un Garde des Sceaux et une justice indépendants

Le ministre de la justice Garde des Sceaux deviendra un ministre de statut particulier dont la nomination proposée par le Premier Ministre et le Président de la République sera soumise à l'approbation d'une majorité qualifiée du Parlement devant qui il sera responsable et par qui il pourra être censuré.

14- Les médias indépendants

La loi-cadre, décidée par le référendum, protégera pour l'avenir l'indépendance des médias, en particulier elle mettra un terme à la procédure scandaleuse qui fait de la nomination des présidents de l'audiovisuel public l'apanage personnel du chef de l'État.

15- La fin des nominations de complaisance

La loi-cadre adoptée par référendum fixera une procédure nouvelle pour éviter les nominations de complaisance et les soumettre à une véritable approbation, c'est-à-dire à un véritable contrôle du parlement

16-Réécrire la loi sur la réforme des collectivités territoriales

Cette loi devra être remise sur le métier dans une démarche d'unité nationale qui permettra de clarifier, de rationaliser, de légitimer les règles de cette vie locale. Mais je veux dire ceci : pour moi, l'élu local, au féminin comme au masculin, est précieux et il faut le soutenir.

17-Bannir de l'Élysée les comportements partisans

18-Reconstruire l'impartialité de l'Etat

19-Défendre les corps intermédiaires

Nous voulons rétablir la confiance, défendre les corps intermédiaires et organiser, favoriser ainsi le progrès social dans notre pays.

20-Une nouvelle conception de la fonction présidentielle

Le Président de la République a une mission de pédagogie civique. Il a le devoir de porter à leur plus haut, selon la phrase de Marc Sangnier, "la conscience et la responsabilité des citoyens". Il doit donc s'obliger à leur expliquer tout au long des années le cap à suivre, les orages qui se lèvent, les raisons de ses choix, les succès et les insuccès quand il y en aura, car probablement il y en aura.

Il doit, semaine après semaine, s'exprimer à l'égard de ses concitoyens en n'oubliant jamais qu'ils sont le peuple souverain, qu'il faut leur rendre des comptes à ce titre et les entraîner au plein exercice de cette fonction avec simplicité, avec empathie, avec toute sa raison et sa sensibilité. Il doit partager, avec ses concitoyens qui lui ont confié la mission, sa connaissance du monde, de ses risques et de ses chances. Il doit bannir la communication artificielle et les "coups" au profit du dialogue civique.

C'est le seul moyen au bout du compte, en ces temps tourmentés, de recueillir leur adhésion et leur estime qui, seules, permettent d'agir. Il n'est pas un magicien, le Président de la République, il est l'artisan humble du progrès du peuple français.

24 propositions pour "un nouveau contrat social"

24 propositions pour que la liberté et la solidarité, ensemble, soient le fruit de politiques décidées en commun, soutenues, encouragées, conduites par la puissance publique.

Le projet de société que nous présentons et défendons devant les Français se résume en un mot : humanisme. L'humanisme est un projet à part entière qui considère que la personne humaine qui se libère des aliénations qu'on lui impose, dans sa liberté, dans la reconnaissance qu'on lui doit et qu'elle doit, dans son bien-être, sa force créatrice, est l'horizon des sociétés dans lesquelles nous vivons. C'est pourquoi nous pensons qu'humanisme signifie en même temps liberté et solidarité.

La liberté n'est pas un acquis, elle n'est pas naturelle, elle se construit et elle se construit contre un certain nombre de tendances naturelles de l'humanité. Ce qui est naturel, si on laisse faire, c'est la domination des forts sur les faibles, l'aliénation. La liberté se gagne par des conditions matérielles de dignité, de logement, de santé, de revenu, elle se protège par la loi, elle se construit par la culture et le parler droit.

La solidarité non plus n'a rien de naturel. Ce qui est naturel, c'est l'égoïsme. La solidarité au contraire exige le partage, l'élaboration de mécanismes de soutien, d'alerte. Donc la liberté et la solidarité, ensemble, sont le fruit de politiques décidées en commun, soutenues, encouragées, conduites par la puissance publique.

8 principes :

- Lutter contre la précarité
- La vraie solidarité, c'est de trouver et de garder un travail
- L'avenir de la protection sociale notamment pour la santé et la retraite, c'est la justice et l'équilibre des régimes
- Nouvelle conviction : le logement, c'est la clef de l'humanisation de la société.
- Une autre certitude : la dépendance et le handicap doivent faire l'objet d'une politique commune d'aide à l'autonomie de la personne
- Pour une société à vocation humaniste, il est un sujet que l'on traite trop peu, c'est la lutte contre la solitude
- Intégration et lutte contre les discriminations
- Soutenir l'économie sociale et solidaire et les associations

1- L'accompagnement individuel pour les personnes en difficulté.

Les instruments de lutte contre la pauvreté existent : compétence sociale, protection de l'enfance, départements, caisses de Sécurité Sociale, Pôle Emploi, organismes d'HLM, missions locales, associations d'aide, familiales, etc. L'essentiel est de mettre de l'ordre, de coordonner, de faire travailler ensemble ces administrations, compétences, associations diverses.

2- Une autorité légitime pour l'ensemble des interventions

3- Une Agence nationale de l'orientation

L'orientation ne peut pas être seulement une orientation scolaire. Elle doit être plus largement une orientation vers l'emploi, vers le métier, de l'école à l'emploi, de l'inactivité à l'emploi

4- Vers un contrat de travail unique

Je proposerai aux partenaires sociaux, sans toucher aux contrats déjà signés, de réfléchir à une simplification du contrat de travail et même à un contrat de travail unique à durée indéterminée qui pourrait être interrompu avec des indemnités fixées à l'avance, suffisamment généreuses pour apporter à tous les salariés une garantie progressive, au moins du niveau de ce qu'accordent en général les prudhommes en cas de rupture abusive du contrat de travail.

5- Un droit effectif à la formation

Ouverture d'un compte formation continue,

6- Remettre à plat les crédits de la formation professionnelle

Une Agence nationale dont la mission sera de transparence et de stratégie, de mise en ordre du secteur de la formation professionnelle, sera créée.

7- Un régime de retraite par points

un régime de retraite par répartition fondé sur des comptes individuels retraçant précisément les droits acquis par le salarié

C'est une réforme majeure qui a plusieurs avantages :- Les comptes des régimes de retraite sont, une fois la réforme mise en place, obligatoirement équilibrés entre cotisations et pensions. - Pour les assurés, la transparence est garantie. A tout moment, le salarié sait où il en est, ce que sont ses droits, ce que sera sa pension en fonction de la date de départ à la retraite. Troisièmement, c'est un système plus juste car il peut prendre en compte différemment les travaux pénibles, difficiles, astreignants, les travaux de nuit ou les travaux physiquement lourds, et les activités qui sont moins pénalisantes pour la santé.- Enfin, ce régime donne la liberté. Chacun peut choisir de partir plus tôt ou plus tard en fonction de ses choix ou de sa vie, ou encore de cotiser davantage pour racheter des points. À terme, on peut même sans difficulté envisager la suppression de l'âge légal fixé pour le départ à la retraite, chacun étant maître de choisir le moment où il s'en va et le niveau de pension qui sera le sien. Je veux être garant d'une vraie architecture des retraites pour l'avenir, au-delà même du temps où nous exercerons des responsabilités, de manière définitive. Pour cela, il faut les réformer en tenant compte de tous les droits acquis avec le délai nécessaire pour éviter les à-coups brutaux.

8- Revaloriser les petites retraites

9- Elargir le numerus clausus

Il faut une politique active maintenant de suppression des déserts médicaux. Nous nous devons être prêts à élargir le numerus clausus par la négociation, contractuellement, mais en fléchissant en même temps un certain nombre de postes vers des affectations temporaires de quelques années, là où l'on en aura le plus besoin.

10- Ouvrir la formation des médecins

La formation des médecins devrait s'ouvrir à d'autres parcours que simplement scientifique

11- Une carte des services qui prenne en compte les territoires

Il est des services de proximité, l'urgence en particulier, l'urgence cardiovasculaire le soin ambulatoire, la maternité, ces services de proximité, on les doit à ceux qui vivent sur le territoire de la République. Il appartient à une société dont l'humanisme est la vocation de les garantir à tous les malades et à tous les territoires.

12- Des maisons médicales avant le recours aux urgences

13- Pour la création d'un bouclier santé

Pour ceux qui sortent des minimas sociaux.

14- Un programme de cession des terrains à vocation sociale

Un programme de cession des terrains à vocation sociale. Je ferai en sorte que l'État, les collectivités publiques, les organismes publics mettent le maximum de terrains à disposition pour la réalisation de programmes comportant des logements locatifs, sociaux et très sociaux, des logements en accession sociale, sous condition de mixité donc comportant aussi des logements à la vente ou à loyer libre ; ces terrains étant cédés à un prix inférieur au prix du marché dans le cadre d'un contrat imposant pour les logements sociaux des prix ou des loyers réellement accessibles.

15- Renforcer les objectifs de la loi SRU

En ce qui concerne la loi SRU, je définirai un objectif renforcé à 25 % des logements sociaux dans les zones en tension. Afin, comme le demandait l'Abbé Pierre, que "nul ne s'abaisse à cette indignité de ne pas respecter la loi", c'était sa formule, j'imposerai que soit réellement mis en œuvre dans les collectivités qui n'agissent pas fortement dans le sens du respect de la loi, le transfert de compétences locales d'urbanisme de préemption et des permis de

construire à des « préfets logement » désignés pour ces zones en tension. En effet, on peut augmenter les amendes tant que l'on veut, certaines collectivités riches préféreront toujours payer plutôt que de construire pour les moins favorisés.

16- Des préfets chargés du logement et de la cohésion sociale

Je nommerai des préfets chargés du logement et de la cohésion sociale dont la mission sera de réunir tous les acteurs du logement, agglomération par agglomération, pour identifier les blocages, les pistes nouvelles et proposer, prendre en main s'il le faut, des solutions efficaces.

17- Une mutuelle logement pour couvrir les risques locatifs et remplacer les cautions.

18- Une nouvelle politique pour le logement ultra-social

Je défends l'idée que les logements ultra-sociaux proposés aux plus démunis soient à la fois, non pas concentrés mais diffusés et, pour être efficace, organisés aussi souvent que possible en petit ensembles de trois ou quatre logements avec un hôte ou une hôtesse chargé(e) de partager avec les personnes relogées l'immense travail de reconstruction humaine. À la fois une clef dans la poche et une présence humaine pour accompagner.

19- Un plan « Face à la dépendance »

Capitaliser sur l'expérience acquise depuis une dizaine d'années au moins, sur le travail des médecins, des associations, de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, qui fera jouer tous les leviers disponibles, recherche médicale et pharmacologique, amélioration de la prise en charge dans les maisons de retraite et les hôpitaux, construction d'une offre plus abordable pour les familles, appui aux aidants et mise en œuvre de la solidarité nationale.

20- Combiner solidarité nationale et mutualisation du risque

Dans le respect de l'équilibre des comptes, nous devons mettre en œuvre un nouveau mode de financement pour réduire le reste à charge des familles en tirant tout le parti possible de la solidarité nationale et de la mutualisation du risque.

21- La création d'un contrat de vie partagée

22- Mieux reconnaître les réussites issues de l'immigration

Les bourses de mérite doivent être généralisées.

23- Introduire le mode de scrutin proportionnel pour obtenir l'égalité hommes / femmes à l'Assemblée

24- Instaurer des pénalités financières contre les discriminations salariales